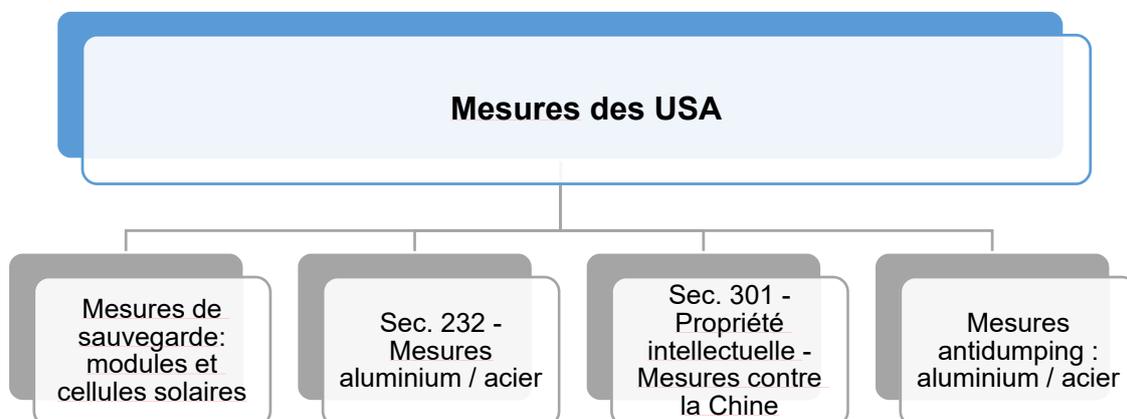


Echange d'information avec les milieux économiques suisses: Mesures des USA

20 avril 2018



Le 8 mars 2018, le président américain Trump a signé deux proclamations portant sur l'introduction de droits de douane additionnels sur les importations américaines de produits d'acier (25%) et d'aluminium (10%).¹ Ces mesures se fondent sur des principes de sécurité nationale. Elles sont entrées en vigueur le 23 mars 2018.

La Suisse rejette l'introduction par les Etats-Unis de droits de douane supplémentaires sur les produits d'acier et d'aluminium. En tant qu'économie orientée vers l'exportation, la Suisse s'est engagée à respecter les règles du commerce international.

Les autorités fédérales compétentes sont en contact étroit avec l'administration américaine. Elles ont demandé une exemption spécifique pour la Suisse des mesures américaines de défense commerciale.

Des exceptions par produit peuvent être demandées par les partenaires américains directement concernés. Pour plus d'informations, veuillez consulter le site web du SECO.

¹ Les échéances et formulaires relatifs à ces procédures sont disponibles sous:
<https://www.commerce.gov/news/press-releases/2018/03/us-department-commerce-announces-steel-and-aluminum-tariff-exclusion>